

Lancement de la concertation publique Agir pour restaurer la nature

Dossier de la rÃ©daction de H2o
May 2025

AgnÃ¨s Pannier-Runacher, ministre de la Transition Ã©cologique, de la BiodiversitÃ©, de la Forêt, de la Mer et de la PÃªche, a annoncÃ© le lancement de la concertation publique "Agir pour restaurer la nature".

La concertation publique, programmÃ©e sur trois mois, du 23 mai au 23 aoÃ»t, permettra aux FranÃ§ais de contribuer Ã la prÃ©paration du plan national de restauration de la nature, qui sera transmis Ã la Commission europÃ©enne en septembre 2026. Co-construit avec l'ensemble des acteurs et des citoyens, ce plan doit permettre de fixer un cap concernant la restauration des habitats naturels identifiÃ©s comme importants pour la conservation de la biodiversitÃ© au sein de l'Union europÃ©enne : les milieux agro-pastoraux (prairies et pelouses) ; les milieux forestiers ; les landes, fourrÃ©s et steppes ; les milieux rocheux et dunaires ; les riviÃ¨res et lacs ; les milieux humides. Ce plan sera construit en cohÃ©rence avec la StratÃ©gie nationale biodiversitÃ© 2030 (SNB) adoptÃ©e Ã la fin de l'annÃ©e 2023.

[Ã‰cologie.gouv](https://www.ecologie.gouv)